



Banana Circle
Agence de voyages

- Spécialiste en billets d'avions «discounts» depuis 1986.
- Réservations confirmées sur simple demande, sans engagement de votre part et sans frais d'annulation (vols de lignes)
- Demandez nos tarifs super-intéressants!

Angle Vermont-Montbrillant - 1202 Genève - **Tél. 734 15 80**

Anne Anzi
ANNE ANZI
DIFFUSION

Décoration d'intérieur - Objets - Cadeaux

11, rue Etienne-Dumont 1204 GENÈVE
Tél. 022/310 64 33 Fax 022/312 19 37

- Billets de train, abo 1/2-prix, abo général, réservations, voyages intervilles, vagabondages
- Assurances voyages

ATE
16, rue des Chaudronniers
1204 Genève

© 022/311 29 44
Fax 022/311 30 56



Chantier de la rue de l'Hôtel-de-Ville (suite)

(PYJ) Faisant suite à la lettre de l'Association de Parents d'élèves du Centre Ville (APECV) dont nous avons rendu compte dans notre précédent numéro, M. Ziegler a réagi avec promptitude, intimant aux Services industriels de veiller désormais à la sécurité autour de son chantier. Malgré une réponse négative et sèche de M. Ducor, président des SI - et donc, théoriquement, serviteur de l'Etat! -, prétendant qu'il n'y avait aucun problème, alors que M. Ziegler écrivait avoir pu constater lui-même les déficiences dans ce domaine, les SI ont quand même réagi. Ils ont placé un ouvrier aux heures de sortie scolaire en bas de la rue des Chaudronniers pour aider les élèves à traverser. Relevons cependant que, depuis, de nombreux autres exemples ont montré que la sécurité n'était pas le souci premier des responsables des nombreux chantiers de la Haute Ville (Hôtel-de-Ville, Palais de Justice, parking Saint-Antoine). C'est ainsi, notamment, que l'arrêt du minibus de la Vieille Ville à Saint-Antoine a été déplacé devant la prison, alors qu'il avait été en son temps placé devant l'école sur demande de l'APECV, sans même que l'on prenne la peine d'en avertir à l'avance les usagers. Quand on sait que beaucoup d'enfants de 4 à 6 ans se rendent seuls à l'école grâce à ce minibus, on imagine la surprise que les parents ont eue lorsqu'ils ont remarqué quelques jours plus tard que leurs enfants devaient traverser seuls une artère rendue dangereuse par le chantier du Palais de Justice!

Riverains de la troisième boucle

(RF) Plutôt contents, les riverains de la troisième boucle de circulation de la Vieille ville! (Pour mémoire, rappelons qu'il s'agit des rues de la Tertasse, Grand-rue, rue des Granges, de la Boulangerie, du Cheval-Blanc, Pélisserie, Calvin, Treille descendante et de la place du Grand-Mézel). Du moins avant l'ouverture du chantier de la rue de l'Hôtel-de-Ville, qui draine momentanément presque tout le trafic de la Vieille ville par là. Mais, durant le mois qui a précédé les bulldozers - et, nous l'espérons, dès après l'inauguration des nouveaux tuyaux - le calme était optimal: plus de transit, presque plus de parcage sauvage. Le sommeil retrouvé! A noter même que les places de parc (en zone bleue) sont plus souvent libres pour les habitants ou leurs visiteurs.

Dès la fin du chantier, nous pourrions réévaluer les effets de cette mesure. En espérant qu'elle s'accompagnera, comme à son début, des fréquents contrôles de police sans lesquels les mauvaises habitudes risquent de se réinstaller...

COUP DE CŒUR

(AW) La Vieille-Ville abrite encore un grand nombre de librairies, qui font parfois également office de maisons d'édition. Nous allons débiter dès le prochain numéro de septembre une série d'articles pour vous les présenter sous un angle original!



BLANCHISSERIE TEINTURERIE
Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
travail artisanal

Tranchées-Net

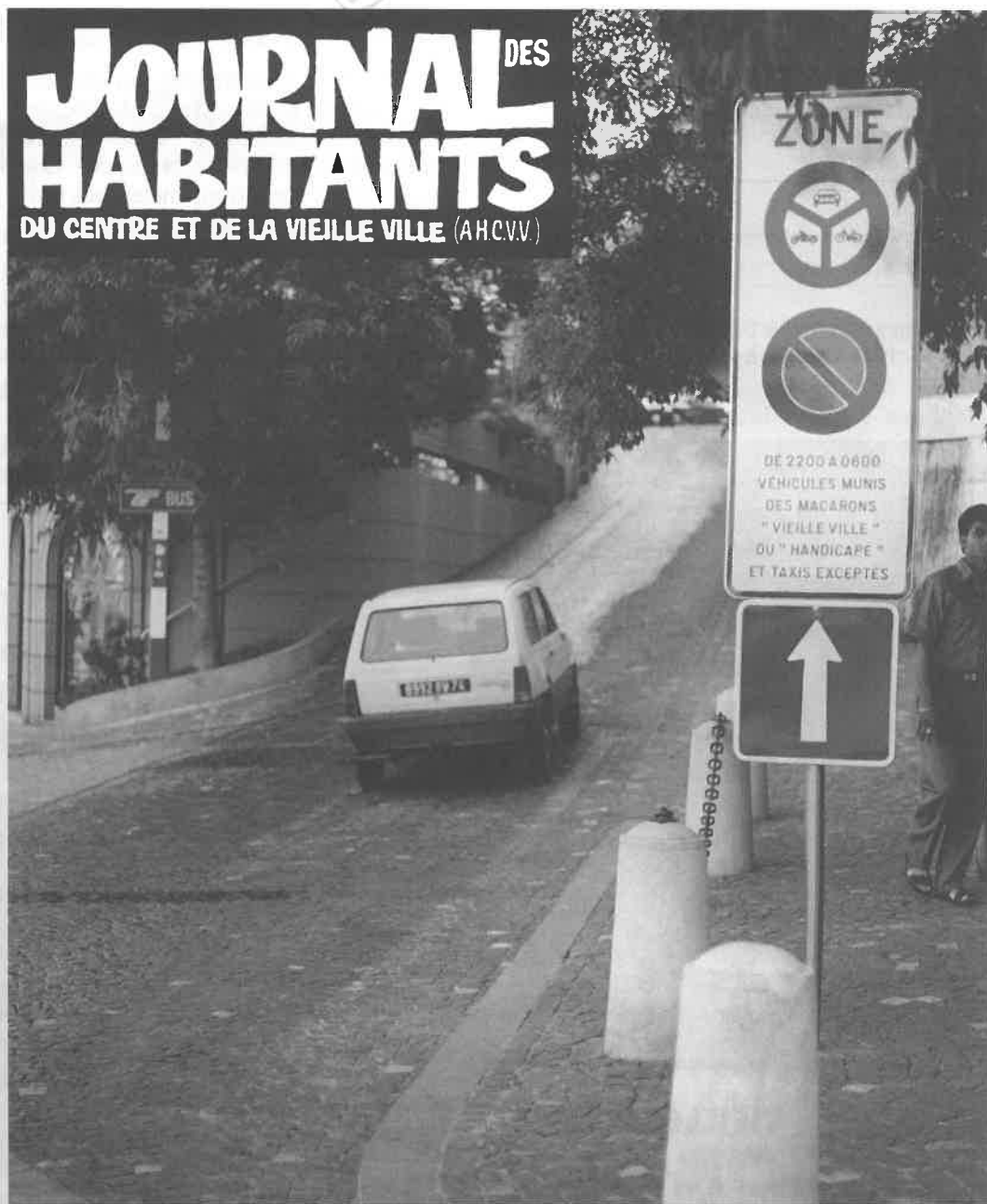
3, rue Charles-Bonnet
(près du Petit Palais)

Tél. 347 35 72

Ouvert de 8 à 18 h 30 et le samedi matin

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



NUMERO 56 - JUIN 1993 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: A GALLET, P.-Y. JORNOD, R. JUON, A. WISARD
Régie publicitaire: EPHF 10 Grand-Mézel 1204 - Tirage 7500 exemplaires - Tél: 347 06 22

Edit **ORIAL**

GENÈVE GAGNE !!!

(AW/PYJ) *Au championnat de la mauvaise foi et de l'hystérie vroum-vroum, Genève gagne haut la main! Quelle tristesse de voir un exécutif cantonal déchiré, alors qu'il vient de s'offrir un joujou de plus d'un milliard de francs (autoroute de contournement); quel désenchantement d'entendre les associations de commerçants refuser une amélioration de l'accessibilité du centre-ville pour les visiteurs, et donc leurs clients potentiels (Circulation 2000). Quel étonnement dans la démesure des demandes: un parking de 600 places à l'Alhambra, un autre à la place Neuve, l'extension du Sous-Lacustre, une traversée de la Rade (voire deux, pour faire fort). La Genève des enfants gâtés redresse le front, prête à effacer ces maudites mais regrettées speculative's 80's. Et le Centre-Ville dans tout cela? Oublié l'engagement de tous les partis politiques de le faire revivre. Les habitants n'y sont toujours pas plus nombreux, la monoculture commerciale se développe toujours plus, malgré les faillites qui sonnent comme autant de signaux d'alarme.*

Genève Gagne, ce devrait être aussi - d'abord? - une sérieuse réflexion sur ce que Genève veut devenir, avant d'être une campagne d'auto-promotion en faveur de ceux qui la possèdent.

L'article de ce numéro, consacré à l'auto-évaluation des loyers, est un exemple d'une autre manière de faire gagner Genève. Celle de ceux qui peinent chaque fin de mois et qui ne trouvent pas leur compte dans les manifestations organisées chaque mois. D'un autre type de relations - plus responsables, et où tous les partenaires pourraient s'exprimer - pourra naître une véritable confiance dans l'avenir de Genève, un avenir auquel chacun serait associé, et non une société à plusieurs vitesses.

CP 43, 1211 GE 3
AHCVV
Pour changement d'adresse:

JAB 1200 GE 3

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 43, 1211 Genève 3



VIEILLE-VILLE ET CHAUVES-SOURIS

(AW) Chaque été, l'observateur attentif remarque le ballet des chauves-souris chassant les insectes dans le ciel de la Vieille-Ville; attirés notamment par les faisceaux des projecteurs illuminant la Cathédrale, ces insectes constituent un menu abondant et varié pour les Chiroptères.

Toutefois, on ignore complètement où ces petits mammifères nichent la journée (ils sont strictement nocturnes), la Cathédrale ne leur servant absolument pas de gîte!

Les spécialistes du Groupe Genevois d'Etude et de Protection des chauves-souris lancent donc un appel aux habitants du Centre et de la Vieille-Ville, afin de leur signaler la présence de ces animaux ou de leurs gîtes dans les bâtiments du quartier.



Ces mêmes spécialistes sont prêts à assumer le nettoyage régulier des lieux afin de maintenir en place les colonies, sans trop de nuisances!

Vous pouvez donc contacter sans autre l'un de leurs responsables, en la personne de Monsieur Thierry SANDOZ, Stade de Frontenex, Plateau de Frontenex, 1208 GENEVE (Tel: 700.13.48).

Ruth DREIFUSS à St-Antoine

(AW) Notre Conseillère fédérale a honoré la Maison des Petits de sa présence le jeudi 3 juin dernier. Les enfants de St-Antoine garderont un souvenir ému de cette visite

Henry NOVERRAZ

(AW) On se souvient des démêlées du peintre Henry Noverraz, qui voulait conserver son atelier à la Grand-Rue. Peine perdue! Le privé est impitoyable. Même côté Gérance Immobilière Municipale, où il est également locataire, cela ne s'arrange pas. Le dédain, et l'indifférence, sont au rendez-vous: «Monsieur, à votre âge, on arrête de peindre, on prend sa retraite.» ! s'est-il entendu répondre en s'adressant aux guichets de la G.I.M. Après plusieurs décennies passées à arpenter la Vieille-Ville, Noverraz s'est résigné: il quittera prochainement Genève pour s'installer dans un village de Alpes de Haute-Provence... C'était notre série «Genève gagne». Au fait, qui accuse-t-on de tuer la Vieille-Ville?

RETRAITE

(AW) Non, non, malgré son absence persistante de la place de la Madeleine, Auguste GAILLOUD n'est pas encore à la retraite. Il délaisse son fameux carrousel (et les conditions météo pas toujours tendres avec un octogénaire) pour se consacrer à la restauration d'orgues de barbarie. Bienvenue donc à son successeur, Monsieur SHAUERJANS, son beau-fils, qui a repris le flambeau avec autant de gentillesse que son prédécesseur.

Longemalle (suite)

(PYJ) Suite à notre article dénonçant sa politique à Longemalle, M. Ziegler nous a répondu ce qui suit:

«...Les premiers renseignements que j'ai demandés à la police confirment largement votre observation du mauvais respect de la réglementation: sur une période de 15 jours, ce sont par exemple pas moins de 130 amendes qui ont été infligées dans ce périmètre (tous types d'infractions). Je tiens à vous rappeler que ce n'est pas de gaieté de coeur que j'ai été amené à édicter le régime en vigueur; celui qui avait ma préférence, celui qui avait été proposé d'abord, c'était l'extension pure et simple de la zone piétonne à la place Longemalle et à la rue de la Fontaine en même temps qu'à la rue de Rive. Vous savez aussi qu'une épreuve de force, à l'époque, se serait traduite par la réouverture pure et simple au trafic de transit dans les deux sens. Je ne regrette donc nullement d'avoir d'abord convaincu les commerçants de ne plus s'opposer à l'extension de la zone piétonne à la rue de Rive en échange d'une nouvelle étude de l'axe Longemalle-Fontaine, puis sur la base de cette étude, d'avoir fait prévaloir un compromis contre le retour au trafic souhaité par les commerçants. Je ne regrette pas davantage de m'être opposé ensuite à ce que, par un tour de passe-passe, ce régime soit en quelque sorte avorté avant même



d'être mis en place, car alors l'Etat aurait perdu toute crédibilité et il en a bien besoin pour mettre en oeuvre les mesures ambitieuses que vous soutenez par ailleurs. Je voudrais que vous compreniez qu'il ne s'agit nullement de «ménager la chèvre et le chou», mais d'efficacité.

J'ai maintenant chargé l'Office des transports et de la circulation de procéder, d'ici l'été, à une évaluation complète de la situation. J'entends que les intéressés directs, et donc votre association également, aient à cet égard l'occasion de s'exprimer et l'OTC prendra contact avec vous à cet effet. Et, plus fort de la pratique et de l'évaluation qui en aura été faite, je ne manquerai pas d'en tirer les conséquences utiles quant au maintien ou à la modification de cette réglementation locale du trafic. ...»

Nous remercions M. Ziegler d'avoir tenu à apporter ces précisions. Nous prenons acte que son souci premier était l'efficacité, et c'est vrai que nous saluons l'extension de la zone piétonne à la rue de Rive qui en a résulté. Encore faudrait-il toutefois qu'il s'agisse bien là d'une zone piétonne ! Et comme M. Ziegler le fait remarquer lui-même, les nombreuses amendes prouvent que ce n'est pas toujours le cas. Or, la police, qui ne s'est manifestée à cet endroit que suite à notre lettre, ne peut être là en permanence: 40 policiers seront requis par l'autoroute de contournement alors qu'ils n'ont déjà pas le temps de contrôler régulièrement tous les points chauds du canton ! Tous les jours, les infractions commises dans le secteur Longemalle dépassent largement les 130 sanctionnées en 15 jours. Mais, bon, attendons l'évaluation avant de reprendre éventuellement ce dossier.

N U A N C E S

ARCHITECTURE D'INTERIEUR SA
Décoration • Mobilier • Tissus • Luminaires

5, rue Chausse-Coqs • 1204 GENEVE
Tél. 022 / 310 74 65 • Fax 022 / 310 74 81



Les mesures d'accompagnement à l'ouverture de l'autoroute de contournement: un tollé incompréhensible

(PYJ) La Feuille d'avis officielle présentait, courant avril, l'enquête publique à propos des mesures d'accompagnement de l'ouverture de l'autoroute de contournement. Ces mesures prévoient, pour l'essentiel, la transformation de quelques artères du centre ville où la circulation sera restreinte pour éliminer le trafic de transit.

De telles mesures nous sont connues, c'est le principe qui a présidé à la réalisation des trois boucles de circulation dans la Haute ville: laisser passer ceux qui ont besoin de se rendre en un lieu en voiture, supprimer le trafic de transit de ceux qui ne veulent que gagner deux minutes en évitant les feux rouges ou un petit détour. Les rues touchées sont, pour notre quartier, la Corratierie et la rue du Rhône qui accèderont au statut - nouveau - de voies de connexion (voir encadré).

Le but poursuivi est simple: l'ouverture de l'autoroute de contournement devrait permettre un déplacement en cascade des flux de circulation à Genève: ceux qui traversent le canton passeront de l'axe Pont-Butin/Grand-Lancy (grande ceinture) à la nouvelle autoroute; les automobilistes qui empruntaient la petite ceinture rue de Lausanne - bd James-Fazy - Coulouvrenière, ou l'axe Pont-Sous-Terre, seront transférés vers la grande ceinture. Enfin, ceux qui traversaient le centre ville sans s'y arrêter rejoindront la petite ceinture. Résultat de l'opération: utilisation optimale de l'autoroute, et déchargement du centre ville où ne devraient plus passer que ceux qui ont une raison pour s'y rendre.

Pour faire passer le message, le Département de Justice et Police n'a pas lésiné sur les moyens: rencontres depuis plusieurs mois avec les diffé-

rents partenaires, projet de conception globale de la circulation à Genève, etc. L'Office des Transports et de la Circulation était sur tous les fronts. L'AHCVV a d'ailleurs reçu son directeur, M. F. Wittwer, accompagné de M. P. Gfeller, responsable du Service de l'Aménagement urbain à la Ville de Genève, lors d'une Assemblée générale le 31 mars dernier (voir encadré).

Malgré ces efforts, malgré la cohérence du projet - et même malgré l'accord qu'avait manifesté le Conseil d'Etat en adoptant le plan de mesure pour l'assainissement de l'air visant à

mettre Genève en conformité avec les normes fédérales en matière de pollution de l'air - la parution de ce plan de mesures a entraîné des réactions d'une rare violence. Articles dans la presse, pétition déposée dans la plupart des magasins de la Ville, polémiques innombrables, projet de loi dépouillant le DJP d'une partie de ses prérogatives. Trois Conseillers d'Etat, MM. Vodoz, Haegi et Maître sont même intervenus pour se désolidariser de ces mesures, faisant fi de leur accord précédent. Année électorale oblige, nombreux sont ceux qui, après

le départ de M. C. Grobet du Conseil d'Etat rêvent à haute voix de placer M. Ziegler sur un siège éjectable (Après l'avoir d'ailleurs encensé lorsqu'il était question d'en faire un Conseiller fédéral, comprenez qui pourra!). Et la circulation? C'est le cadet de leurs soucis: attendons l'inauguration de la traversée de la Rade pour toucher au trafic, crient-ils. Et pourquoi pas la mise en service de Swiss Metro, pendant qu'on y est!

Leur autre objection est qu'il faudrait attendre la création de nouveaux parkings «en suffisance». Vieux serpent de mer... Rappelons que le centre de Genève compte un grand nombre de places, en surface ou en sous-sol, et que c'est essentiellement leur gestion qui pose problème. Le jour où les employés des commerces qui crient «halte» au plan Ziegler cesseront d'occuper toute la journée des places limitées à deux heures, les visiteurs du centre n'auront plus de problème pour y venir! Concédonsons toutefois que Genève se signale - si on peut dire - par une politique d'information désastreuse en matière de parking. Dans la plupart des villes d'importance comparable, des panneaux électroniques indiquent aux visiteurs l'emplacement des parkings et le nombre de places disponibles. Qu'attend Genève pour s'en inspirer?

Sur le fond, l'AHCVV soutient le plan Ziegler et ne peut qu'espérer qu'il aura le courage politique de défendre son plan sans concession. La politique genevoise en matière de circulation y gagnerait en crédibilité. Tous ceux qui se refusent à politiser le débat le comprennent. Il suffit, pour le prouver, de mentionner que même le TCS genevois a défendu le plan Ziegler dans un excellent article paru dans sa revue de février 93!

L'OTC à l'AHCVV

Lors de notre assemblée du 31 mars, F. Wittwer, directeur de l'OTC a présenté le nouveau plan de circulation. Deux thèmes dominent: le parking et le nouveau schéma de circulation.

Les études ont prouvé que, s'ils trouvent une place de stationnement à leur lieu de travail, 90% des gens s'y rendent en voiture. Cette proportion tombe à 45% lorsqu'aucune place ne leur est réservée. Point n'est besoin de commentaire: la limitation du trafic en ville passe par une gestion efficace du stationnement: des places en nombre suffisant pour les visiteurs (durée limitée à deux heures au maximum), pas de places pour les pendulaires.

Quant au schéma de circulation, le principe en a déjà été présenté dans nos colonnes. Il s'agit de rompre avec un schéma où toute la circulation passe par le centre au profit d'une gestion circulaire du trafic: la connexion entre les quartiers éloignés doit se faire sur les ceintures extérieures du canton (pont Butin ou autoroute de contournement). Les quartiers deviennent des poches fermées au trafic de transit, où la circulation est limitée à 30 km/h. Des rues de connexion doivent permettre aux professionnels de passer d'un quartier à l'autre. Ces rues de connexion ne sont accessibles, entre 7h et 19h, qu'à certains usagers (livraisons, riverains, handicapés, transports publics, taxis et deux roues). Le trafic y est libre dès 19h.

Enfin, la Vieille Ville devrait devenir une zone mixte où les piétons auraient la priorité sur les automobiles.

Lors de cette assemblée, M.P. Gfeller nous a présenté les premières lignes du plan que la Ville prépare et qui vise à créer des trajets piétonniers au Centre Ville autour de l'eau. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un plan directeur communal qui sera publié dans quelques mois. Nous y reviendrons à cette occasion dans nos colonnes.



FÊTE DE LA VIEILLE VILLE
LE 25 SEPTEMBRE 1993
AVEC LE BEAU LAC DE BÂLE
RÉSERVEZ DÉJÀ LA DATE


pinocchio

Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

Fouchault l'Opticien


5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 310 22 11

Satellite-DENNER

Votre détaillant privé - Articles de marque au prix DENNER
Produits frais du jour de la région

4-6, rue Chausse-Coq - 1204 Genève - Tél. 311 03 10

Gérant: Monsieur JAQUIER

Heures d'ouverture: Lundi 14h00 - 19h00

Mardi-vendredi 09h00 - 19h00 - Samedi 09h00 - 16h00

CHATTES EN CHALEUR?



PHARMACIE DU PROGRES
DÉPT. VÉTÉRINAIRE
PLACE GRENVILLE [P] PLACETTE
GENÈVE TÉL.: 732 53 20

Comment faire baisser nos loyers ?

(CM) Le contexte désormais durable de la crise économique remet en question nombre d'acquis et change nos habitudes. La croissance est devenue un souvenir et tous les secteurs d'activité sont touchés par la récession: diminution de production, licenciements et chômage, baisse du pouvoir d'achat.

Tous les secteurs d'activité sont touchés, à l'exception de quelques-uns, dont principalement la gestion de l'immobilier habité. Les loyers n'ont cessé d'augmenter (près de 35% selon des estimations portant sur ces dix dernières années), augmentation que la baisse généralisée du taux hypothécaire ne semble pas devoir ébranler. De sorte que le loyer occupe une part toujours plus importante dans un budget des ménages qui est en diminution.

Dans ce contexte, l'enquête lancée à fin mars par la FAQH (Fédération des Associations de Quartier et d'Habitants) est particulièrement bienvenue. Il s'agit d'une méthode d'auto-évaluation des loyers. Celle-ci permet aux locataires d'estimer avec une relative précision le loyer de l'appartement occupé ou proposé.

Cette méthode est basée sur un ensemble de 22 questions attachées à des critères objectifs et facilement mesurables, portant sur la situation de l'immeuble, son accessibilité, ses équipements et services, ses prolongements, son ensoleillement, les surfaces offertes, l'état de son entretien, les nuisances subies, etc. A chaque réponse correspond un certain nombre de points, aboutissant à un score qui sera comparé à un loyer moyen de référence (2400.- par pièce et par an), calculé sur

la base de jugements rendus par le Tribunal administratif.

L'enquête a rapidement connu un grand succès. Etablie avec l'aide de spécialistes (architectes, sociologues, statisticiens, enquêteurs, etc.), elle a rencontré un bon écho auprès de tous les organes de presse. L'Illustré a testé le bien-fondé de la méthode d'auto-évaluation et vérifié la pertinence des réponses en comparant les formulaires d'enquête pour des appartements de même standard, mais dont les loyers variaient de 1 à 2,5.

Plusieurs milliers de questionnaires ont été demandés à la FAQH. A Genève plus de 500 formulaires remplis ont été envoyés aux régies avec demande de réajustement des loyers.

Facilement adaptables à d'autres situations urbaines, les formulaires ont été demandés par les habitants de diverses villes romandes et l'ASLOCA vaudoise.

Ce succès montre l'importance de la question. Il démontre qu'à un moment où la production baisse, où les revenus et les salaires sont bloqués, voire diminuent, où il est fait appel à la solidarité et au partage du temps de travail, les producteurs, les salariés, les consommateurs et habitants que nous pouvons être attendent des propriétaires d'immeubles un premier pas, la réadaptation de leur prétentions pour suivre la baisse du taux hypothécaire, et un second pas, la réadaptation des loyers à la qualité des appartements loués.

Pour faire mieux entendre cet appel, il est possible de se procurer le formulaire d'enquête auprès de la FAQH, case postale 74, 1211 Genève 8, en joignant

une enveloppe timbrée à vos nom et adresse, ainsi qu'une pièce de 2.- pour couvrir les frais.

Ajoutons que, si les réponses aux questions sont faciles à établir, la

FAQH reste toutefois à votre disposition si vous avez besoin d'aide. Quant à notre Association, elle serait heureuse de connaître votre position, si vous répondez à l'enquête.



Dessin de Laurent Nègre paru dans le Courrier et reproduit grâce à la courtoisie de la rédaction du quotidien et avec l'accord de l'auteur.

ASTICOTAGE

(AW) L'AHCVV se fait asticoter dans la Gazette de la Cité d'avril 93:

" Si nous avons construit le parking de l'Observatoire, (...) nous n'aurions pas dû couper tous les marronniers de Saint-Antoine. Merci à l'ACVV (sic ?!) de son opposition. ", déclare Monsieur P.C.George le président pas commerçant de l'Association des Commerçants de la Vieille-Ville.

Et sur la même page de son journal, on peut découvrir: " M. Roger Beer, directeur du SEVE, fit remarquer que les marronniers étaient déjà bien malades, et que leur abattage était déjà d'actualité il y a dix ans ! ".

Au-delà de l'incohérence de P.C.George, qui est contredit par un éminent ingénieur forestier à la une de son propre canard, le procédé est douteux, tout comme sa conclusion: Abattage des arbres = AHCVV !!!

Merci pour le procès d'intention. S'il est vrai que l'AHCVV a lancé le référendum de l'Observatoire, il paraît utile de rappeler que c'est l'opposition d'une majorité des électeurs de la Ville de Genève qui est à l'origine du rejet du projet de parking de l'Observatoire. M.George doit avoir des trous de mémoire à ce sujet, lui qui dans son journal se croit encore en 1992....

FLÂNERIES

(AW) Jean Claude MAYOR, réputé flâneur à la Tribune de Genève, a publié chez Slatkine à la fin de l'année dernière ce joli livre de cartes postales d'époque, agrémentées de textes savoureux. A l'AHCVV, on a bien aimé, on recommande, ... et on en redemande!!



TÉLÉVISION POUR TOUS

J.-H. CHEVALLEY
Rue de la Madeleine 7
1204 Genève
Tél. (022) 311 09 29



Maximilian
le 3 avril 1993
10, place de la Taconnerie

Nicholas
le 24 mai 1993
6, rue Calvin

MACompo

Photocomposition PAO

Réalisation et création
de travaux de mise en pages, logos,
publicité, mailing etc...

Cours PAO
XPress, Photoshop, Freehand,
Illustrator

Tél. (022) 738 51 77

MANQUENT PAS D'AIR

(AW) Quelques commerçants des Halles de Rive osent faire signer la pétition démagogique qui s'oppose aux premières mesures du plan Circulation 2000. Ce texte demande par exemple que des parkings visiteurs soient construits en suffisance au centre ville, et que la limitation du trafic de transit passant par Bel Air soit reportée.

Tout cela est indécent, si on se rappelle que ces quelques commerçants pétitionnaires bénéficient:

1. de la proximité immédiate du parking de Rive comportant plusieurs centaines de places.
2. de l'afflux de clientèle drainée 2 fois par semaine lorsque le Bd Helvétique devient piétonnier, afin d'accueillir le plus beau marché de Genève.
3. de loyers commerciaux raisonnables, puisque le propriétaire des locaux des Halles est la Ville de Genève.

Nous suggérons aimablement à ces quelques cracheurs dans la soupe d'émigrer en périphérie, du côté de Balexert ou Chavannes pour rejoindre, en bons toutous fidèles, leurs maîtres grands commerçants. Et que l'on ne nous parle pas de solidarité, un terme galvaudé ces derniers temps, à Genève...

ONT COLLABORÉ A CE NUMERO

Ruth FIVAZ
Pierre-Yves JORNOD
Alexandre WISARD

Mise en page: MACompo
36, quai du Seujet - Tél. 738 51 77

ARTS ET BIJOUX PRIMITIFS ARCHÉOLOGIE

OUTRE-MER

7, rue du Vieux-Colège Tél. + Fax 022 / 312 34 30
1204 Genève - Suisse ORA et NICOLAS ROSSIER